

quelques-uns de ses propres édifices, et il a accordé des fournitures partielles en d'autres cas. En conséquence, dans plusieurs villes du Canada, y compris Toronto, Montréal, Regina et Saskatoon, des centaines d'habitations dont la construction est commencée depuis longtemps ne sont pas encore achevées. Cela, je le sais pertinemment. Sur l'emplacement du Fort Garry, à Winnipeg, on a commencé à l'automne de 1945 ou au début de 1946, à ériger 214 habitations. Jusqu'ici, 14 seulement sont occupées. On me dit qu'elles ne sont pas complètes. En visitant Winnipeg, Saskatoon ou Regina, vous trouverez des maisons dont la construction, commencée il y a un an ou un an et demi, n'est pas encore terminée. Il est question maintenant de construire au moins mille habitations pour les militaires, à Winnipeg. Or, le seul effet d'un tel programme sera d'empêcher les matériaux de servir aux autres maisons qui ne sont pas parachevées. J'estime qu'il ne faudrait pas commencer à construire ces mille habitations avant que les autres soient terminées.

Pour ce qui est des habitations du temps de guerre à Winnipeg,—je puis en parler en toute connaissance de cause,—celles que le Gouvernement a construites étaient sans fondations ou sans calorifères; elles étaient en bois vert. Celui-ci est en train de rétrécir. Je crois comprendre que ces habitations ont coûté \$4,000 ou \$5,000 chacune. L'autre jour, on a proposé de les vendre aux personnes qui les occupent. Or, l'offre la plus généreuse a été de \$2,500. C'est désastreux. Ces habitations vont coûter au pays 50 p. 100 de l'argent qu'on y a engagé. Elles vont devenir des taudis dans les villes où elles ont été construites. Et voilà pour ce qui est du logement.

Passons aux régies. J'aimerais dire ce que je pense réellement des régies mais, comme vient de l'annoncer l'honorable leader du Gouvernement, les projets de loi qui ont trait à ce problème seront déposés la semaine prochaine. Si j'abordais la question maintenant, je devrais me répéter. Mais je tiens à dire ceci: j'ai lu hier la déclaration du premier ministre où il est dit que les régies seront maintenues pendant une certaine période de temps et qu'on les abolira ensuite graduellement. Il se peut que les régies durent plusieurs mois. A mon sens, on ne saurait les supprimer trop tôt. Plus vite elles disparaîtront, plus vite nous reviendrons au régime de production intense. Aucun doute là-dessus. Prenons, par exemple, le cas des chemises. Le prix des chemises était réglementé. Pour une certaine chemise faite sur mesure, il était fixé à \$4.25. Jamais je n'ai pu m'acheter une telle chemise à \$4.25. J'ai toujours été obligé

L'hon. M. Haig.

de payer \$5. Cette année, je pourrais acheter pour \$6.50 une chemise à trois cols détachés. Mais la Commission des prix et du commerce en temps de guerre me l'interdit. Cependant, on a permis au fabricant de confectionner une chemise de fantaisie et de la vendre \$10. Telle est la situation sous la régie des prix. Les fabricants ne confectionnent pas les articles qui sont assujettis à la régie. Pourquoi le feraient-ils? Ils confectionnent les articles qui ne tombent pas sous le coup des régies, mais qui nécessitent tout autant de matières premières. Les projets de loi relatifs aux régies nous seront soumis bientôt et nous aurons alors l'occasion d'aborder ces problèmes.

La situation commerciale du Canada me préoccupe. L'autre jour, le ministre du Commerce a dit qu'en 1946 le volume du commerce du Canada a été plus considérable qu'en toute autre année de paix dans notre histoire. Mais qu'avons-nous fait? Nous avons payé comptant les denrées que nous avons achetées, tout en vendant nos denrées à crédit et en prêtant l'argent nécessaire à ceux qui les achetaient. Je veux parler en particulier de la Grande-Bretagne. Pourquoi n'achèterait-elle pas nos denrées? Nous lui avons donné de l'argent. Dieu sait qu'elle ne le remboursera pas! Nous avons aussi prêté deux millions à la France. Combien lui restait-il de cette somme?

L'honorable M. JOHNSTON: Mon honorable collègue s'oppose-t-il à ce qu'on prête de l'argent à la Grande-Bretagne?

L'honorable M. HAIG: J'ai pensé que l'honorable sénateur de Saskatchewan-Centre poserait une telle question et je me suis préparé en conséquence. Je veux bien, autant que quiconque, prêter de l'argent à la Grande-Bretagne, mais je ne vois pas quel bien il en résultera si le peuple britannique travaille quarante heures par semaine, alors que, dans notre pays, nous devons travailler de cinquante à soixante heures par semaine. Je ne crois pas que ce soit là une bonne affaire pour notre pays ni pour aucun pays. Le Grande-Bretagne a l'argent. Elle le dépense. L'autre jour, M. Dalton, chancelier de l'Echiquier, a déclaré que la Grande-Bretagne vivait à crédit, "on tick", comme il a dit. "Tick" est un bon vieux mot anglais. Je l'ai entendu pour la première fois lorsque j'étais enfant et je n'ai pas besoin d'expliquer ce qu'il veut dire. Si cet état de choses existe là-bas, je ne vois pas pourquoi nous donnerions de la tête là-dedans. En Grande-Bretagne, on tente l'expérience socialiste. Si le socialisme